

STAGIAIRE EN ARBORICULTURE

DATE LIMITE

30 JUIN 2024 - PROLONGATION

N^o CONCOURS

ACVSAD-2024-927

DÉBUT DE L'EMPLOI

MAI 2024

DESCRIPTION DU POSTE

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, soucieuse d'offrir des services de qualité à sa population, souhaite combler un poste de stagiaire pour la réalisation de divers mandats en arboriculture, en support au Service des bâtiments, parcs et espaces verts.

PRINCIPAUX MANDATS

- Appliquer les soins nécessaires pour assurer la viabilité des arbres et arbustes de la Ville
- Identifier, consigner et faire rapport des travaux correctifs, d'amélioration ou de remplacements qui devront être fait dans l'avenir
- Effectuer l'inventaire des arbres, à l'aide des outils à sa disposition. Consigner la liste des travaux effectués et cibler les interventions à effectuer dans le cadre de son mandat
- Participer aux travaux préparatoires sur le terrain tels que le marquage, l'identification d'arbres ou d'arbustes et l'implantation de sites de plantation
- Conduire prudemment et dans le respect du Code de la sécurité routière, le véhicule de la Ville qui lui est confié, veiller à son bon fonctionnement, en assurer l'entretien de routine, le maintenir dans un état de propreté convenable et effectuer les rondes de sécurité selon les exigences de la Ville
- Maintenir en bon état le matériel et l'équipement requis
- Aviser son supérieur immédiat de toute anomalie ou défectuosité
- Accomplir l'ensemble des tâches de la fonction de journalier
- Accomplir toute autre tâche demandée par son supérieur en lien avec la fonction

Il est entendu que la présente description d'emploi reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description exhaustive de toutes les tâches à accomplir.

L'utilisation des termes génériques masculins est faite dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination

QUALIFICATIONS REQUISES

- Être étudiant(e) dans un programme professionnel spécialisé en arboriculture
- Détenir un permis de conduire valide délivré par la Société de l'assurance automobile du Québec de classe 5

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Selon la politique de rémunération des étudiants et stagiaires en vigueur : 17,45 \$ / heure
- Majoration taux traitement de 4 % versé chaque paie pour tenir compte des vacances
- Lieu de travail – Hôtel de Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
- Horaire de travail 35h / semaine (période estivale)
- Stationnement gratuit

COMPÉTENCES REQUISES

- Expérience pertinente reliée à la fonction serait un atout
- Habilité à exécuter toutes sortes de travaux manuels
- Bonne capacité physique et être habilité à travailler en hauteur
- Habilité avec le service aux citoyens
- Habilité à utiliser les outils et l'équipement nécessaires
- Savoir définir les priorités et faire preuve de discernement
- Capacité à travailler en équipe et faire preuve de polyvalence
- Capacité à travailler dans des conditions météorologiques difficiles (froid, chaleur, pluie, neige, etc.)
- Souci marqué pour la connaissance et l'application des mesures de sécurité au travail

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'intention faisant état de sa motivation pour occuper ce poste en mentionnant le numéro du concours, **au plus tard le 30 juin 2024 - prolongation**, par courriel ou à l'adresse suivante :

Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
Concours : ACVSAD-2024-927
Service des ressources humaines
200, route de Fossambault
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3
rh@VSAD.ca

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue pour une entrevue seront contactées.